



Prix des Droits de l'Homme 1988

La Lettre d'information du GAS

Groupe Accueil et Solidarité

L'actualité de l'association, du droit d'asile et des réfugiés

N° 23 - décembre 2011

Paroles de réfugiées

Adeline Farge, journaliste pour YOUTPHIL.com, le média de toutes les solidarités, est venue rencontrer deux demandeuses d'asile au GAS. Cette rencontre s'inscrivait dans une réflexion sur l'invisibilité des femmes étrangères. Voici l'article paru en août 2011. <http://www.youphil.com/fr/article/04199-paroles-de-refugiees?ypcli=ano>

Le Groupe Accueil et Solidarité (GAS), à Villejuif, accompagne une centaine de femmes dans leur combat pour l'obtention du droit d'asile. Rencontre avec deux réfugiées.

Maria-Victorine, 37 ans, République démocratique du Congo, en France depuis 2009

"Quand Laurent-Désiré Kabila [NDLR:président de la République du Congo de 1997 à 2001] est arrivé au pouvoir, il a exigé que tous les anciens militaires de Mobutu [NDLR:président de 1965 à 1997] travaillent dans les camps. Un jour, la police est arrivée à la maison et ils ont enlevé mon père car il était proche de Mobutu. Avec d'autres, j'ai alors fondé une association pour faire la lumière sur sa disparition.

En raison de cette implication, j'ai été obligée de franchir la frontière pour prendre un avion à Brazzaville, en République du Congo. En arrivant à Paris, je me suis rendue directement à France Terre d'Asile. J'ai ainsi été hébergée dans un hôtel quelques mois. Puis, en mai 2010, on m'a redirigée vers le Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA). En janvier 2011, ma demande de statut de réfugié a été rejetée par l'OFPPRA qui a jugé mon dossier trop superficiel. J'ai eu un mois pour quitter le foyer, avec en poche un simple récépissé valable trois mois.

Malgré mon diplôme d'État en math-physiques, je n'ai pas le droit de travailler. Alors avec mon fils de 10 ans, on vit des Assedic et des Restos du cœur. Comme je n'ai pas de logement, je n'ai que le choix d'appeler le 115. S'il n'y a plus de place, je dors dehors avec mon fils. Mon problème de logement est ma seule préoccupation,

j'y pense toute la journée. Ce n'est pas une vie pour mon fils qui est scolarisé dans le 94.

Ma dernière chance est en septembre. Avec le GAS (Groupe Accueil et Solidarité) on fait rouvrir le dossier de demande d'asile mais je risque d'être déboutée. Rentrer dans mon pays est trop risqué. Si au moins on pouvait me transférer vers un pays où les réfugiés sont mieux traités. Moi, je croyais que la France était une terre d'asile".

Aïcha, 24 ans, Guinée Conakry, en France depuis août 2010

"Ma mère est décédée quand j'avais 8 ans. Mon père s'est remarié. Avec ma belle-mère, je devais faire toutes les tâches ménagères et je n'avais pas le droit de manger. En Guinée, j'ai été victime de violences, de viols, d'excision et de prostitution forcée.

Un jour, un de mes clients m'a pris sous son aile. Mathieu m'a aidé à quitter mon pays. Sans lui, je n'aurais eu ni l'argent ni le visa nécessaire au départ. Il m'a accompagné au Sénégal pour prendre un avion en direction de Paris.

A mon arrivée en France, j'ai dormi dehors pendant deux semaines. Un soir, j'ai enfin croisé un homme qui parlait la langue sous-sou [NDLR:langue d'Afrique de l'ouest]. Hallassan m'a hébergé chez lui et il m'a mis en contact avec un ami qui était suivi par le GAS. Là-bas, j'ai rencontré une famille guinéenne. Elle m'héberge mais comme la mère est décédée, je ne peux plus y rester et maintenant je ne sais plus où dormir.

Comme je ne peux pas travailler, je ne vis que de l'allocation temporaire d'attente du droit d'asile, 10 euros par jour. Elle ne dure que le temps de la procédure. Ma première demande d'asile a été rejetée par l'OFPPRA car je n'apportais pas assez de détails dans mon récit. J'ai rencontré des difficultés à m'expliquer car quand je suis arrivée je ne parlais pas le français. J'ai suivi des cours de langue par le GAS qui m'accompagne également dans la réouverture de mon dossier. Si ma demande est de nouveau rejetée je n'aurais plus de solution et je ne peux pas rentrer chez moi. Les associations me donnent le courage d'aller au bout. Comme en Guinée j'ai vécu de nombreuses épreuves, je n'ai pas peur d'être ici.

Les bonnes nouvelles du GAS en 2011:

Du côté des logements :

Quatre familles ont quitté les logements du GAS pour s'installer dans un logement durable.

Le GAS a acquis trois nouveaux logements cette année, un à Bures-sur-Yvette et un autre à Savigny sur Orge pour le 91 et un F3 à Paris.

Du côté des réfugiés:

Le GAS a eu la joie de voir des familles se retrouver après plusieurs années de séparation.

Cinq regroupements familiaux ont eu lieu. Deux femmes ont retrouvé leur maris accompagnés de leurs trois enfants. Trois frères et sœurs ont rejoint leur maman. Un jeune garçon a retrouvé ses parents et sa sœur arrivés quelques mois plus tôt suite à une bataille juridique. Une femme a pu faire venir son mari et son fils.

Du côté des finances:

Le conseil général du Val de Marne nous a accordé une subvention de 10 000 euros pour le renouvellement de notre camionnette. La collecte et les livraisons de meubles vont pouvoir continuer au grand bonheur des réfugiés.

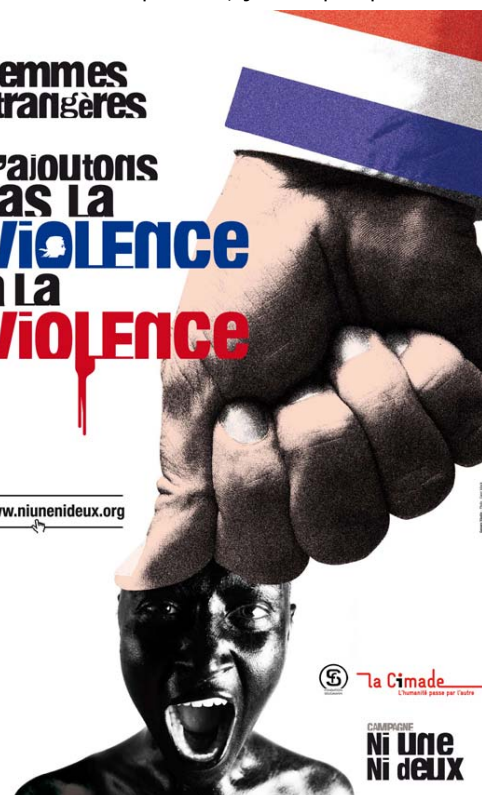
SOMMAIRE :

1. Actualité du GAS
2. Situation en France
3. Le droit d'asile en Europe
4. Actualité des réfugiés dans le monde

Femmes étrangères

N'ajoutons pas la VIOLENCE à la VIOLENCE

www.niunenideux.org



La Cimade

NI UNE NI DEUX

Crise de l'asile :

Face à une hausse des demandes d'asile avec 52 762 demandes soit 11% de plus par rapport à 2009, la politique et les réponses ne suivent pas ou plutôt elles sont autant d'obstacles et de frein à la notion de pays d'accueil.

A peine un tiers des demandeurs d'asile ont la chance d'avoir une place en CADA, lieu d'hébergement. De plus, les personnes en procédure prioritaire et Dublin sont exclus. Depuis début 2011, 30 000 personnes sont sur liste d'attente, ils ont donc recours au Samu social (115).

Les plate-formes d'accueil mises en place pour pallier aux défaillances du dispositif d'accueil et aux délais d'attente sont en diminution. Elles ne seront bientôt plus qu'un instrument de gestion pour les préfets.

Ces mesures auront pour conséquence de laisser de plus en plus de demandeurs d'asile sans un accès effectif à des conditions d'accueil décentes et à une procédure équitable. Ceci place les associations face à des personnes en situation extrêmement précaire qu'elles ne peuvent pas résoudre.



« Faut-il passer deux nuits dehors pour entrer dans ce foutu bâtiment? »

Il y a déjà eu plusieurs articles sur les difficultés opposées aux demandeurs d'asile pour déposer leur demande.

Ce que l'on sait sans doute moins c'est que si l'on est étranger chaque démarche à faire en préfecture et sous préfecture ressort d'un impitoyable marathon.

Que l'on veuille enregistrer un changement d'adresse ; renouveler son passeport, son récépissé, refaire des papiers volés, demander la naturalisation de toutes façons il faut passer par la même galère : voici le témoignage d'un français époux d'une japonaise dont les papiers ont été volés (*« Mes nuits blanches à Antony, devant l'administration de la honte » par Florian Julien.*)

Pas de site Internet ni de FAQ

Pour télécharger des formulaires, sur le site de la Préfecture on vous demande de téléphoner...Oui, mais personne ne décroche seul un message pour dire que personne n'est disponible. Alors il faut se rendre à Antony...

Arrivé à six heures du matin, on repart à 15 heures juste pour récupérer un simple formulaire ou poser **une** question ...et il faut y retourner pour obtenir le précieux papier

8h45 au compte goutte

Les portes ouvrent à l'heure: 8h45. Bien que je sois arrivé la veille au soir, ma femme reçoit le numéro 20. Plus de 220 personnes se voient refoulées dont certaines sont arrivées à 5h le matin, il leur faudra revenir le lendemain ou plutôt le soir même si elles veulent entrer.

11 heures : amabilité et service minimum

Il est 11 heures et notre numéro est appelé : pour ne pas avoir à revenir, nous avons apporté le maximum de papiers. La guichetière nous lance : c'est pour un duplicata, pas une demande, je n'ai pas besoin de tout cela

11 h 05 A l'extérieur tout est désert. La queue s'est volatilisée

« Je viens de faire la queue pendant 11 heures pour déposer de malheureuses photocopies ».

A l'extérieur, tout est désert. La queue s'est volatilisée

Nous avons attendu 23 heures en espérant entrer dans ce Disneyland de l'administration française mais avec les manèges, l'accueil et les rires en moins

Et 155 euros en sus

Pour info, la démarche que nous venons d'opérer va nous coûter 155 euros.

Une augmentation du budget asile « en trompe-l'œil » pour les associations :

En France, le budget asile de 2012 est en hausse. Mais pour les associations, il s'agit d'une augmentation de façade car en 2010 5% du budget était consacré à l'hébergement d'urgence. C'est à dire 130 millions d'euros dépensés à ce titre contre 35 millions inscrits au budget.

Face à un budget de plus en plus serré et à une vision jugée « sécuritaire » de l'asile depuis son passage sous la tutelle du ministère de l'Intérieur, les associations d'aide aux réfugiés refusent de jouer le rôle de « prestataires de services » pour le gouvernement. Le gouvernement a confié à des cabinets privés des études sur le coût de l'asile qui tendraient à faire de l'accompagnement social, la variable d'ajustement. Résultat : de 300 à 400 postes seront supprimés au 1^{er} janvier 2012.

**AIDEZ-NOUS À
SOUTENIR LES RÉFUGIÉS !
Adressez vos dons à :**

**Groupe Accueil et
Solidarité,
17 place Maurice Thorez,
94800 VILLEJUIF**

**Merci pour votre soutien
solidaire.**

Amnesty International demande à l'Europe d'agir en faveur des réfugiés de Libye

Plusieurs milliers de réfugiés qui se trouvaient en Libye au moment du conflit ont été contraints de fuir une nouvelle fois. Ils n'ont nulle part où aller. C'est entre les mains de la communauté internationale que se trouve la solution. Jusqu'ici les pays européens n'ont quasiment pris aucune mesure pour apporter leur aide. Avant le début du conflit, de 1,5 à 2,5 millions d'étrangers vivaient en Libye. Lorsque le conflit a éclaté la Libye comptait environ 8 000 réfugiés enregistrés et 3 000 demandeurs d'asile, originaires notamment de Côte d'Ivoire, Erythrée, Ethiopie, Irak, Somalie et Soudan. Ces réfugiés ne peuvent rentrer chez eux car ils seraient en permanence exposés au risque de persécution. Ils ne peuvent non plus rester en Egypte ou en Tunisie où ils ont fui.

Au poste frontière de Saloum (Egypte) un millier de réfugiés vivent privés de tout ce qui est nécessaire à un séjour à long terme, sous des tentes de fortune faites avec des couvertures et des bâches. Les deux grandes tentes réservées aux femmes et aux enfants ne suffisent pas pour les protéger de la chaleur de la journée, du froid de la nuit ni des scorpions ou des puces.

A Choucha (Tunisie) La situation n'est pas meilleure pour les 4 milliers de réfugiés qui s'y entassent. « Ici, la vie n'est pas supportable...Il n'y a pas d'espoir » dit un réfugié. Un autre déclare « Les êtres humains ont besoin de liberté et de dignité, mais il n'y a pas de liberté au Soudan et pas de dignité ici ». Nombreux sont ceux qui ne se sentent pas en sécurité dans ce camp.

Le UNHCR a lancé une initiative de solidarité mondiale pour réinstaller ces personnes.. En Europe, seuls huit pays ont proposé de réinstaller certains de ces réfugiés en offrant cependant peu de places. Cette réponse feint d'ignorer que certains pays européens, en participant aux opérations de l'OTAN en Libye, ont été partie prenante au conflit qui a été le motif de leur déplacement.



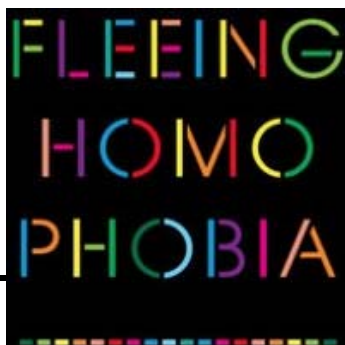
A la frontière entre l'Egypte et la Lybie, un réfugié tchadien attend une distribution de nourriture après avoir fui le conflit libyen.

Proposition de loi sur l'asile en Belgique

Le UNHCR avait publié en juillet 2011 des commentaires sur la proposition de loi du 25 novembre 2011 modifiant la procédure d'asile en Belgique, afin d'accélérer le traitement des demandes d'asile et de réduire le nombre de demandeurs en créant notamment une liste plus longue de pays d'origine sûrs. Le UNHCR conteste que la Belgique soit confrontée à un afflux de demandeurs d'asile et estime que certaines dispositions des textes contribuent à réduire la qualité de la procédure d'asile.

Les demandeurs d'asile gays ne sont pas assez gays.

Des demandeurs d'asile homosexuels se voient souvent refuser un permis de séjour en Europe, y compris aux Pays-Bas. Il leur est parfois refusé sous prétexte qu'ils ne sont pas assez « efféminés » pour des hommes par exemple, ou qu'ils abusent de la situation pour demander l'asile. Selon l'Organisation néerlandaise pour la défense des homosexuels, les demandeurs d'asile ne diront jamais à la légère qu'ils sont homosexuels.



«Fleeing Homophobia, Fuir l'homophobie», c'est l'intitulé d'un colloque européen qui a fait halte à Paris le 25 novembre dernier. Fleeing Homophobia, c'est aussi le titre du rapport consacré à l'attitude des pays européens vis-à-vis des demandeurs d'asile LGBT. Un rapport qui montre des différences considérables dans la manière dont les États européens traitent cette question, ce qui selon les auteurs du rapport, Sabine Jansen et Thomas Spijkerboer, est hautement problématique puisque l'Europe veut se doter d'un système d'asile commun.

Augmentation des demandeurs d'asile en Serbie.

Le village de Banja Koviljača, près de la frontière de la Bosnie, où se trouve l'un des deux centres d'accueil de Serbie, est confronté à une arrivée croissante de demandeurs d'asile et de réfugiés clandestins venant d'Afrique ou du Moyen Orient. La capacité d'accueil de ce centre n'est que de 84 lits. Ceux qui n'ont pu y accéder dorment dehors. Ces immigrants sont passés par la Turquie, la Grèce et la Macédoine grâce à un trafic organisé par les mafias locales. Certains immigrants souhaitent s'installer en Serbie et d'autres ne font que transiter en espérant rejoindre la zone Schengen.



L'Union européenne a enregistré 257 800 demandeurs d'asile en 2010, soit 515 demandeurs par million d'habitants. Il est estimé qu'environ 90% d'entre eux étaient de nouveaux demandeurs tandis qu'environ 10% réitéraient leur demande. En 2009, 264 000 demandeurs d'asile avaient été enregistrés. En 2010, les demandeurs d'asile étaient principalement des citoyens d'Afghanistan (20 600 soit 8% de l'ensemble des demandeurs), de Russie (18 500 soit 7%), de Serbie (17 700 soit 7%), d'Iraq (15 800 soit 6%) et de Somalie (14 400 soit 6%).

LE GAS RECHERCHE DES BENEVOLES:

Aidez-nous à :

♣ Tenir les permanences d'accueil (mardi et jeudi)

♣ les accompagner dans leur demande d'asile (aide au récit)

♣ leur fournir des objets de première nécessité (samedi matin)

♣ Participer et préparer les brochantes

♣ Faire vivre le garde-meuble (bricolage, tri...)

Et tout autre bonne volonté est la bienvenue!!!!

Les demandes d'asile des pays industrialisés ont augmenté de 17% au premier trimestre 2011

Selon le UNHCR, la majorité des 198 300 demandes déposées du 1^{er} janvier au 30 juin 2011 par des demandeurs d'asile concernent des personnes originaires de pays confrontés à des situations de déplacement prolongé. Mais globalement les principaux pays d'origine des demandeurs d'asile restent inchangés (Afghanistan, Chine, Serbie, Iraq, Iran). L'Europe est le continent qui a enregistré le nombre le plus important de demandes d'asile (36 400). Par pays, les Etats-Unis ont reçu davantage de demandes (36 400) que tout autre pays industrialisé, suivi de la France (26 100), de l'Allemagne, de la Suède et du Royaume-Uni.

Il ne fait pas bon d'être réfugié au Soudan :

Le HCR a condamné le Soudan après l'expulsion de plus de 300 réfugiés et demandeurs d'asile érythréens malgré un accord passé entre le HCR et les autorités soudanaises. Les réfugiés auraient du être transférés à Khartoum afin d'identifier les personnes déjà réfugiées et les potentiels demandeurs d'asile. Mais il en a été tout autrement, dès leur arrivée ils ont été condamnés pour être irrégulier puis mis en détention à Dongola pour enfin être expulsés en violation de la Convention de 1951.

Le camp de réfugiés de Yida au sud du Soudan a été bombardé, 12 personnes ont été tuées par un raid aérien de l'armée. La situation est très tendue dans cette région où s'opposent les rebelles et l'armée. Le HCR est inquiet et l'ONU a demandé l'ouverture d'une enquête.



Les quelque 3.400 réfugiés iraniens qui résident dans le camp d'Achraf, au nord de Bagdad, seront relogés dans un lieu d'accueil temporaire en Irak, le temps que la question de leur statut soit réglée par l'ONU, selon un accord signé dimanche par l'Irak et l'Onu. (© AFP Str)

Bonne Année 2012 !!!

Qu'elle soit pleine de bonheur, de douceur et surtout de bonnes nouvelles pour chacun.



Toute l'équipe du GAS

20/03/11: Repas annuel du GAS avec les familles réfugiées logées par l'association.



Les réfugiés du camp d'Achraf seront relogés provisoirement en Irak

L'accord, signé par l'envoyé spécial de l'Onu Martin Kobler et le conseiller irakien pour la sécurité nationale Falah al-Fayadh, porte sur un "règlement humanitaire et pacifique de la situation des résidents" du camp d'Achraf, qui abrite quelque 3.400 Iraniens hostiles au régime de Téhéran, indique un communiqué de l'Onu.

L'accord "établit un processus aux termes duquel le gouvernement irakien relogera les résidents (du camp) dans un lieu de transit provisoire", le temps que "leur statut de réfugié soit déterminé par le Haut commissaire de l'Onu pour les réfugiés, premier pas nécessaire avant leur réinstallation en dehors de l'Irak", a précisé le communiqué.

Le 8 avril, une attaque du camp d'Achraf par les forces irakiennes a fait 36 morts et 300 blessés, selon le dernier bilan du CNRI.

LETTRE D'INFORMATION :

Rédaction et réalisation : Groupe Accueil et Solidarité

17 place Maurice Thorez 94800 VILLEJUIF - 01 42 11 07 95

Site : www.gas.asso.fr - Email : contact@gas.asso.fr